Ventes Judiciaires.

D'UNE Sentence Consulaire du 3 de ce Mois, rendue au Consulat de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un writ de Fieri facias à moi adressé dans l'affaire et demande, entre Thomas Fenwick, demandeur, et Thomas Fenwick, défendeur, tous deux de cette ville, j'ai saisi et mis en vente publique, à la porte de la Cour de Justice de Paix, dans la paroisse d'Orléans, le Samedi, 25 Octobre courant, à midi, les droits, titres et intérêts du défendeur dans et à la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans la Rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, ayant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison à deux étages, avec galerie, et une autre maison à un étage, le tout numéroté 127 et 129 de la rue Bourbon.

Conditions de vente : Comptant.

Le 20 octobre 1851. E. N. STRINGER, Constable.

P. J. Aromi vs Madame Asenach—No 6452

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P. Foudrain, Cinquième Juge de Paix, dans la paroisse d'Orléans, l'exécution en vertu de la dite ordonnance, dans l'affaire ci-dessus et ci-dessous mentionnée, en faveur de Pierre Aromi, contre Madame Asenach, épouse de Jean Baptiste Bonnecaze, tous deux de cette ville, j'ai saisi et mis en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, le Jeudi, 30 octobre 1851, à midi,

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

MIGUEL HERNANDEZ Jr,
20 oct—1 Constable.

James Donlon vs John Healey—No 6,747.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P. Foudrain, Cinquième Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, le Jeudi, 30 octobre 1851, à midi,

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

MIGUEL HERNANDEZ Jr,
20 oct—3tenJ0 Constable.

John Boyle vs Veuve Bailey—No 6,717.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P. Foudrain, Cinquième Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, vendredi, 31 octobre 1851, à midi,

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

MIGUEL HERNANDEZ, Jr.,
20 oct—3tenJ0 Constable.

Avis Judiciaires.

Succession de Thomas N. Boylan.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession susmentionnée et toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, leurs titres et prétentions entre mes mains pour contradictoire audit compte.

Par ordre de la Cour,
A. J. VILLERE, Dep. Greffier.

Succession de Isaac Pipkin.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Thomas J. Pipkin, exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et le dit compte ses mains réparti conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
A. J. VILLERE,
20 oct—3tenJ0 Dep. Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE,
3me Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Jacob Frederick Mayer vs ses créanciers—No. 5182.

LES créanciers de l'insolvable sont par le présent notifiés d'avoir à comparaître en l'étude de l'Assignataire, le Shérif Bosworth, en cette ville, le vendredi 31 octobre 1851, à dix heures A. M., afin de bien et voir les affaires du dit insolvable, et à l'effet de nommer de nouveaux Assignataires, les dits créanciers comme sa personne et ses biens ne sont plus en possession.

Par ordre de la Cour. JNO S BARON,
20oct—3tenJ0 Deputy Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Joseph Dearevieux Landreth a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Eulalie Volant Lafayette, femme de feu Jean Baptiste Landreth.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire leurs droits, les raisons pour lesquelles les dites lettres ne leur seraient pas accordées.

Par ordre de la Cour,
WM K WANTON,
21 oct—3tenJ0 Dep Greffier

Succession de John J Gratier.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession susmentionnée et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, leurs titres et prétentions entre mes mains pour contradictoire audit compte.

Par ordre de la Cour,
A. J. VILLERE, Dep. Greffier.

Succession de Dennis Pendergast—No 6,717.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Georges Pendergast, a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession susmentionnée de feu Dennis Pendergast, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, leurs droits et prétentions, si aucun il y a, contre la dite succession, faute de quoi il sera fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
WM K WANTON,
21 oct—3tenJ0 Dep Greffier

Succession de Madeleine Williams, veuve d'Auguste Menestre et issue Madeleine Auseler. No 6,719.

PREMIER COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession susmentionnée et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire leurs droits et prétentions, si aucun il y a, contre la dite succession, faute de quoi il sera fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
LOUIS SERE,
20oct—3tenJ0 Deputy Greffier

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du recorder de la Municipalité No 2,
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1851.

LE Recorder de la susdite Municipalité est maintenant rayonné et prêt à être examiné et corrigé conformément au contenu du Conseil, chapitre No 12, Section 4, Harris' Revised Statutes, pendant trente jours à partir de cette date.

JAS H CALDWELL, recorder.

Le bureau est ouvert de neuf heures A. M. à trois heures P. M. 1oct—1m

---

TABLE DE L'ASSESSEMENT.
PREMIERE MUNICIPALITE.
BUREAU DU RECORDER,

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1851

AVIS est par le présent donné qu'il y a trente jours à dater de la cause d'amortissement ci-dessus pour le rachat des Sous-Evidences mentionnées dans la Loi Légal 1ère, appuyée le 4 mai 1847, intitulée "Acte pour pourvoir au payement de dette des Municipalités de la Nouvelle Orléans."

Ainsi cette somme devra être employée à cet effet par ceux qui auront achetées ou enregistré par mon bureau, depuis le 27 décembre 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions, et ce, en présence de ceux qui voudront y assister. Celles qui n'auront pas été remplies seront achetées par le Recorder de la somme exclusivement.

Les conditions devront porter en souscription l'engagement de la vente des lots de la Première Municipalité.

Nos 10 cans, 27 octobre 1851.
30oct J A DUREL, Trésorier.

Habillements à la mode d'Automne et d'Hiver.

LE F. FABRE & Co, No 28, rue des Magasins, a ouvert aujourd'hui un beau grand assortiment d'HABILLEMENTS LA MODE manufacturés par lui-même, et William St., New York, qui n'est surpassé pour le goût et la qualité par aucune maison de cette ville, laquelle offrent en vente de gros aux marchands.

Nos amis sont priés de venir examiner notre stock.
F FABRE & Co. 16oct

GRAINES DE SAISON.
POTAGERES.

Marchand grainier, horticulteur, botaniste,

Fondé à Londres, enlevé à Vieille Levée et Condé, VIENT de recevoir d'Europe et du Nord un grand assortiment de graines potagères. Boutz, comme Cloud's York Marche-onde, (d'avertie), de choux de bonne grosse, Laitues diverses, des Choux-fleurs et choux Brocolis, Panais commun, de Maltais de carottes grosses, Oignon jaune, de rose pâle, de blanc hâtif, de blanc gros, de rouge, Navets plat hâtif, de blanc long, Radis rouge rond, de carotte, Chicorée frisée, Epinards de Flandre, Scarsonère, Mostarda noire, Navet fleur, plat hâtif, de chou rouge, de cabbage rouge, Oseille des jardins à larges feuilles, Artichauts gros vert à Laon, Cerfeuil frisé, Betteraves rouges, Persil, Haricots nains, verts, etc. etc. etc. plus remarquables.

Ces graines sont bonnes et de premier choix et se vendent à des prix modérés. 12jun

---

Graines fraîches de Jardinage.

Nouveau Magasin de Graines de Hamilton & Co.

No 20, rue Canal, nouvelles Galeries de la Levée.

NOUS venons de recevoir par les derniers steamers de New-York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne.

Choux—Gros cœur, gros cœur tardif, plat de Hollande, gros d'York, de Hollande tardif, Choudeurs, gros, haricots.

Navets—De boules de neige, plat de Hollande, plat blanc.

Tête noire, ruta baga, chou navet, betteraves, carottes.

Epinards—Laitues, radis, oignons, concombres, chicorée, persil, squash, cresson, &c. &c.

Nous recevons régulièrement deux toutes les saisons, des graines du Nord de l'Angleterre et de Paris, en outre avec un grand soin dans les meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné ni notre peine ni l'argent pour réunir dans le plus court délai possible, et que ceux qui voudront favoriser de leur confiance de la semaine exclusivement.

Les commandes devront porter en souscription l'engagement de la vente des lots de la Première Municipalité.

Nos 10 cans, 27 octobre 1851.
30oct J A DUREL, Trésorier.

Habillements à la mode d'Automne et d'Hiver.

LE F. FABRE & Co, No 28, rue des Magasins, a ouvert aujourd'hui un beau grand assortiment d'HABILLEMENTS LA MODE manufacturés par lui-même, et William St., New York, qui n'est surpassé pour le goût et la qualité par aucune maison de cette ville, laquelle offrent en vente de gros aux marchands.

Nos amis sont priés de venir examiner notre stock.
F FABRE & Co. 16oct

GRAINES DE SAISON.
POTAGERES.

Marchand grainier, horticulteur, botaniste,

Fondé à Londres, enlevé à Vieille Levée et Condé, VIENT de recevoir d'Europe et du Nord un grand assortiment de graines potagères. Boutz, comme Cloud's York Marche-onde, (d'avertie), de choux de bonne grosse, Laitues diverses, des Choux-fleurs et choux Brocolis, Panais commun, de Maltais de carottes grosses, Oignon jaune, de rose pâle, de blanc hâtif, de blanc gros, de rouge, Navets plat hâtif, de blanc long, Radis rouge rond, de carotte, Chicorée frisée, Epinards de Flandre, Scarsonère, Mostarda noire, Navet fleur, plat hâtif, de chou rouge, de cabbage rouge, Oseille des jardins à larges feuilles, Artichauts gros vert à Laon, Cerfeuil frisé, Betteraves rouges, Persil, Haricots nains, verts, etc. etc. etc. plus remarquables.

Ces graines sont bonnes et de premier choix et se vendent à des prix modérés. 12jun

---

Graines fraîches de Jardinage.

Nouveau Magasin de Graines de Hamilton & Co.

No 20, rue Canal, nouvelles Galeries de la Levée.

NOUS venons de recevoir par les derniers steamers de New-York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne.

Choux—Gros cœur, gros cœur tardif, plat de Hollande, gros d'York, de Hollande tardif, Choudeurs, gros, haricots.

Navets—De boules de neige, plat de Hollande, plat blanc.

Tête noire, ruta baga, chou navet, betteraves, carottes.

Epinards—Laitues, radis, oignons, concombres, chicorée, persil, squash, cresson, &c. &c.

Nous recevons régulièrement deux toutes les saisons, des graines du Nord de l'Angleterre et de Paris, en outre avec un grand soin dans les meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné ni notre peine ni l'argent pour réunir dans le plus court délai possible, et que ceux qui voudront favoriser de leur confiance de la semaine exclusivement.

Les commandes devront porter en souscription l'engagement de la vente des lots de la Première Municipalité.

Nos 10 cans, 27 octobre 1851.
30oct J A DUREL, Trésorier.

Habillements à la mode d'Automne et d'Hiver.

LE F. FABRE & Co, No 28, rue des Magasins, a ouvert aujourd'hui un beau grand assortiment d'HABILLEMENTS LA MODE manufacturés par lui-même, et William St., New York, qui n'est surpassé pour le goût et la qualité par aucune maison de cette ville, laquelle offrent en vente de gros aux marchands.

Nos amis sont priés de venir examiner notre stock.
F FABRE & Co. 16oct

GRAINES DE SAISON.
POTAGERES.

Marchand grainier, horticulteur, botaniste,

Fondé à Londres, enlevé à Vieille Levée et Condé, VIENT de recevoir d'Europe et du Nord un grand assortiment de graines potagères. Boutz, comme Cloud's York Marche-onde, (d'avertie), de choux de bonne grosse, Laitues diverses, des Choux-fleurs et choux Brocolis, Panais commun, de Maltais de carottes grosses, Oignon jaune, de rose pâle, de blanc hâtif, de blanc gros, de rouge, Navets plat hâtif, de blanc long, Radis rouge rond, de carotte, Chicorée frisée, Epinards de Flandre, Scarsonère, Mostarda noire, Navet fleur, plat hâtif, de chou rouge, de cabbage rouge, Oseille des jardins à larges feuilles, Artichauts gros vert à Laon, Cerfeuil frisé, Betteraves rouges, Persil, Haricots nains, verts, etc. etc. etc. plus remarquables.

Ces graines sont bonnes et de premier choix et se vendent à des prix modérés. 12jun

---

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

Tendo-se dedicado por esta sociedade, de accordo com os seus estatutos, no dia 1 de Outubro do corrente, hum terreno para nella se edificar hum cemiterio para os seus socios, e tendo-se principiado os trabalhos para o mesmo fim, e sendo para isso necessarios grandes fundos, a Direcção tem a honra de convidar todos os seus consocios para concorrerem com a sua esmola para tão util e necessario fim.

Nesta intenção a Direcção abrio huma subscripção para receber as esmolas que os seus consocios e mais pessoas caridosas quizerem dar para a mesma obra.

Nova Orleans, 20 de outubro de 1851.

JOZE NUNES, prez. deste da comiso.
ANTONIO VIEIRA Ja, secretario.

Etablissement Hydrothérapeutique
DU DOCTEUR CHARLES MENDE,
A Nordampton (Mass).

CET établissement est situé dans une contrée charmante, et abondamment pourvue d'eau excellente, pure et fraîche. Le docteur est le premier élève de Priessnitz et un des premiers hydrothérapeutes de l'Amérique.—Prix de la pension et du traitement —$10 par semaine. 3f sept—1an 3pd

EAINES POUR USEAUX.—15 sacs, à vendre par B VALLAS, 37, Commerce.

Proclamation.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 109 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendements proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes de à membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur ;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 30 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE I. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, nommés par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siége de deux juges-associés sera vacants l'expiration de deux années, et le siége du Juge président et du troisième Juge-associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal une majorité relative des votes donnés pour une des places susmentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été élu.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des causes dans lesquels un Juge ne sera recusé ou aura été recusé.

Donné à Baton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Independance des Etats-Unis.

CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

Henry Valeton,

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, GROCERIES FINES, Etc., Etc.
No 90, RUE DES RAMPARTS,

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement en tous genres en stock entièrement nouveau et choisi. Il espère par son attention et ses soins continuer la confiance dont l'honorent ses nombreux amis et connaissances, et se recommande pour ses Vins et Liqueurs, Cognacs, Champagnes, Bordeaux, Bourgogne, Rhin, Moselle, Hermitage, Madère, Malaga, Xérès, Sherry, Porto, Marsala, Constance, Lacrima Christi, Malvoisie